



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET : Ville de GODERVILLE

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. Le budget Primitif 2026

** IIa - la section de fonctionnement*

** IIb - la section d'investissement*

III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. C'est un document de prévisions.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le projet du budget 2026 a été présenté lors de la commission Finances le 02 avril 2026, à l'ensemble des conseillers municipaux présents.

Le budget 2026 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés le 07 avril 2026 par le Conseil Municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. La présente note est disponible sur le site internet de la commune.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Département, de la Région, de l'Etat ou autre organisme public chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. Le Budget Primitif 2026

II-a) La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement 2026 représentent 2 592 879.13 euros.

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs, mise à disposition des salles municipales, droits d'entrée aux spectacles de la salle culturelle...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux loyers des immeubles, propriété de la commune et à diverses participations.

S'y ajoute l'excédent de fonctionnement constaté en 2025 et reporté sur 2026 d'un montant de 195 857.86 euros.

Soit un total de 2 788 736.99 euros.

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement 2026 représentent 2 280 197.43 euros.

Elles sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Soit un total de 2 280 197.43 euros.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau, soit pour 2026 une somme de 508 539.56 €.

Soit un total global de dépenses de 2 788 736.99 euros.

b) Les principales dépenses et recettes de la sectionGODERVILLE
BP 2026

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Var./ Globales N-1
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011 - Charges à caractère général	804 908,84		804 908,84
60 - Achats et variation des stocks	429 750,00		429 750,00
61 - Services extérieurs	241 037,39		241 037,39
62 - Autres services extérieurs	113 860,00		113 860,00
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	20 261,45		20 261,45
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 288 420,33		1 288 420,33
62 - Autres services extérieurs	3 000,00		3 000,00
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	14 800,00		14 800,00
64 - Charges de personnel	1 248 530,33		1 248 530,33
014 - Atténuations de produits	899,00		899,00
65 - Autres charges de gestion courante	193 989,00		193 989,00
66 - Charges financières	12 330,26		12 330,26
67 - Charges spécifiques	840,00		840,00
69 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	1 000,00		1 000,00
Total dépenses réelles	2 280 187,43		2 280 187,43
Total dépenses d'ordre	508 539,56		508 539,56
Total dépenses de fonctionnement	2 788 726,99		2 788 726,99

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Var./ Globales N-1
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	131 886,00		131 886,00
73 - Impôts et taxes	283 707,13		283 707,13
731 - Impositions directes	915 847,00		915 847,00
74 - Dotations et participations	1 028 420,00		1 028 420,00
75 - Autres produits de gestion courante	225 000,00		225 000,00
76 - Produits financiers	30,00		30,00
613 - Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
602 - Excédent de fonctionnement reporté	188 887,86		188 887,86
Total recettes réelles	2 788 726,99		2 788 726,99
Total recettes de fonctionnement	2 788 726,99		2 788 726,99

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Var./ Globales N-1
SOLDE DE FONCTIONNEMENT			
Solde de fonctionnement			

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 :

	Taux votés 2026
Taxe foncière bâtie (TFB)	46.93 %
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	34.61 %
Taxe d'habitation (TH)	12.20 %

Depuis 2022, les communes et EPCI votent à nouveau le taux de la Taxe Habitation (TH), qui concerne ;

- Les résidences secondaires,
- Les locaux meublés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non assujettis à la CFE,
- Les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'Etat ou des collectivités locales et non exonérés,
- Les logements vacants depuis plus de deux ans lorsque la collectivité a instauré la TH sur les logements vacants (THLV).

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat sont arrêtées à 885 566.00 €

Elles sont composées de la façon suivante :

Dotations forfaitaire	317 217.00 €
Dotations de solidarité rurale	431 073.00 €
Dotations nationale de péréquation	137 276.00 €

e) Le fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.

Ce mécanisme de péréquation horizontale, institué depuis 2012 consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Dotations Nationale de Péréquation 137 276.00 €.
En 2025, elle s'élevait à 137 276.00 €.

II- b). La section d'investissement

Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses :

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes :

Deux types de recettes coexistent :

Les recettes financières : fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement liée aux autorisations d'urbanisme,

Les recettes d'équipement qui correspondent aux subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

GODERVILLE
BP 2026

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
831 - Dotat d'investissement reporté	925 861,63		925 861,63
10 - Emprunts et dettes assimilés	71 134,77		71 134,77
Total dépenses réelles hors opérations	1 097 096,40		1 097 096,40
10 - Epave	5 000,00		5 000,00
13 - Equipage Public	82 025,00		82 025,00
16 - Ecois Alimentaire	10 000,00		10 000,00
18 - Ecois divers	14 000,00		14 000,00
13 - Acquisition de biens meubles	24 500,00		24 500,00
16 - Salle activités multiples	200 000,00		200 000,00
17 - Modernisation centre-bourg	25 200,00		25 200,00
Total dépenses opérations d'invest.	3 693 176,14		3 693 176,14
Total dépenses d'ordre	3 354 801,54		3 354 801,54
Total dépenses d'investissement	3 911 694,23		3 911 694,23
	4 443 994,07		4 443 994,07

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
074 - Produits des cessions d'immobilisations	330 877,00		330 877,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 068 661,83		1 068 661,83
13 - Subventions d'investissement reçues	13 368,00		13 368,00
16 - Reports et dettes assimilés	2 500,00		2 500,00
Total recettes réelles hors opérations	1 443 728,23		1 443 728,23
13 - Equipage Public	41 482,00		41 482,00
16 - Ecois Alimentaire	5 640,00		5 640,00
18 - Ecois divers	11 343,30		11 343,30
12 - Modernisation centre-bourg	2 381 330,45		2 381 330,45
Total recettes opérations d'invest.	2 409 731,75		2 409 731,75
Total recettes d'ordre	810 236,78		810 236,78
Total recettes d'investissement	4 143 644,07		4 143 644,07

	Budget Primitif 2026		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
SOLDE D'INVESTISSEMENT			
Solde d'investissement			

TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
40 - Eglise	5 000,00	0,00	5 000,00		0,00	0,00	0,00
21318 - Autres bâtiments publics	5 000,00		5 000,00				
63 - Eclairage Public	62 026,00	0,00	62 026,00		41 482,00	0,00	41 482,00
2041582 - Autres epils - Bâiments et in	6 525,00		6 525,00		41 482,00		41 482,00
2152 - Installations de voirie	3 500,00		3 500,00				
21534 - Réseaux d'électrification	70 000,00		70 000,00				
72 - Ecole élémentaire	10 000,00	0,00	10 000,00		5 548,00	0,00	5 548,00
21312 - Bâiments scolaires	10 000,00		10 000,00		5 548,00		5 548,00
78 - Encleints sportive	68 000,00	0,00	68 000,00		11 361,30	0,00	11 361,30
21314 - Bâiments culturels et sportifs	55 000,00		55 000,00		11 361,30		11 361,30
2158 - Autres inst. matériel,outil technique	3 000,00		3 000,00				
83 - Acquisition de Biens meubles	24 500,00	0,00	24 500,00		0,00	0,00	0,00
2051 - Concessions, droits similaires	1 000,00		1 000,00				
21568 - Autre matériel, outillage incendie	5 000,00		5 000,00				
215738 - Autre matériel et outillage de vo	1 500,00		1 500,00				
2159 - Autres mat. matériel,outil technique	5 000,00		5 000,00				
21831 - Matériel informatique scolaire	2 000,00		2 000,00				
21838 - Autre matériel informatique	2 000,00		2 000,00				
2188 - Autres installations corporelles	8 000,00		8 000,00				
84 - Travaux divers	200 000,00	0,00	200 000,00		0,00	0,00	0,00
21311 - Bâiments administratifs	5 000,00		5 000,00				
21312 - Bâiments scolaires	20 000,00		20 000,00				
21314 - Bâiments culturels et sportifs	20 000,00		20 000,00				
21316 - Equipements de circulation	2 000,00		2 000,00				
21318 - Autres bâtiments publics	70 000,00		70 000,00				
21321 - Immeubles de rapport	30 000,00		30 000,00				
2151 - Réseaux de voirie	5 000,00		5 000,00				
2152 - Installations de voirie	20 000,00		20 000,00				
21534 - Réseaux d'électrification	8 000,00		8 000,00				
2158 - Autres inst. matériel,outil technique	20 000,00		20 000,00				
86 - Salle activités multiples	25 200,00	0,00	25 200,00		0,00	0,00	0,00
21314 - Bâiments culturels et sportifs	7 200,00		7 200,00				
21838 - Autre matériel informatique	18 000,00		18 000,00				
92 - Redynamisation centre-bourg	2 950 176,54	0,00	2 950 176,54		2 351 330,45	0,00	2 351 330,45
2315 - Instas. matériel et outil technique	2 950 176,54		2 950 176,54		2 351 330,45		2 351 330,45
					393 548,80		393 548,80
					393 548,80		393 548,80

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
				1221 - Subv non transf. GFP de rattach 3462 - Dotation de soutien à l'unité SOC 1641 - Emprunts en euros	140 000,00 124 232,85 1 300 000,00		140 000,00 124 232,85 1 300 000,00
TOTAL OPERATIONS	3 354 901,54	0,00	3 354 901,54	TOTAL RECETTES AFFECTEES	2 409 721,75	0,00	2 409 721,75
2031 - Frais d'études	231 696,23		231 696,23	1323 - Subv non transf. Départements	13 398,00		13 398,00
2313 - Constructions	70 000,00		70 000,00	2181 - Réseaux de voirie	231 696,23		231 696,23
				238 - Avances commandes immo corpore	70 000,00		70 000,00
TOTAL NON INDIVIDUALISE	301 696,23	0,00	301 696,23	TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	315 094,23	0,00	315 094,23
TOTAL EQUIPEMENT (20.31.23)	3 656 597,77	0,00	3 656 597,77	TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	2 724 815,98	0,00	2 724 815,98
0021 - Solde d'exécution section investis	935 641,53		935 641,53	021 - Virement de la section de fonctionnement	509 539,56		509 539,56
1641 - Emprunts en euros	68 634,77		68 634,77	024 - Produits des cessions d'immobilisat	338 877,00		338 877,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00		2 500,00	10222 - FCTVA	150 000,00		150 000,00
				10226 - Taxe d'aménagement	3 000,00		3 000,00
				1088 - Excédents de fonctionnement cap	935 961,53		935 961,53
				105 - Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00		2 500,00
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	1 007 096,30	0,00	1 007 096,30	TOTAL RECETTES FINANCIERES	1 938 878,09	0,00	1 938 878,09
TOTAL INVESTISSEMENT	4 663 694,07	0,00	4 663 694,07	TOTAL INVESTISSEMENT	4 663 694,07	0,00	4 663 694,07

Excédent de budgétisation de l'investissement :
(Réel + Ordre) 0,00

Déficit de budgétisation de l'investissement :
(Réel uniquement) 808 639,56

II- c). Vue d'ensemble (section investissement et section de fonctionnement) :**Investissement :**

Dépenses : 4 663 694.07 € (dont 0.00 € de RAR)

Recettes : 4 663 694.07 € (dont 0.00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 2 788 736.99 € (dont 0.00 € de RAR)

Recettes : 2 788 736.99 € (dont 0.00 € de RAR)

Soit un budget cumulé de 7 452 431.06 €**Équilibre du budget 2026**

		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2022	Résultats antérieurs (a)	(D002) 0,00	(R002) 195 857,86	(D001) 935 961,53	(R001) 0,00
					(R1068) 935 961,53
2025	Restes à réaliser (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des crédits de l'exercice antérieur (c = a + b) <i>Déficit / excédent</i>	0,00	195 857,86	935 961,53	935 961,53
2025	Propositions 2026 (Hors 020 - 022) (d) <i>Déficit / excédent</i>	2 280 197,43	2 592 879,13	3 426 036,31	2 917 496,75
			312 681,70	508 539,56	
2025	Total 2025 + propositions 2026 (e = c + d) <i>Déficit / excédent</i>	2 280 197,43	2 788 736,99	4 361 997,84	3 853 458,28
			508 539,56	508 539,56	
2026	Opérations d'ordre de section à section (f)	508 539,56	0,00	0,00	508 539,56
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (g) <i>Déficit / excédent</i>	0,00	0,00	301 696,23	301 696,23
2026		508 539,56			508 539,56
	Total du budget (h = e + f + g) <i>Déficit / excédent</i>	2 788 736,99	2 788 736,99	4 663 694,07	4 663 694,07
Pour info 020 - 022		0,00		0,00	

III. Les données synthétiques du budget

a) Etat de la dette

Date encaissement	Prêteur	Objet	Capital initial	Nombres échéances	Périodicité	Date 1 ^{ère} échéance	Date dernière échéance
07/09/2018	Crédit Agricole	Acquisition du site de la Briqueterie	217 536.12€	96	Mensuelle	07/10/2018	07/09/26
31/05/2015	Caisse d'Epargne	Acquisition du cabinet médical + réfection de la toiture	600 000.00€	80	Trimestrielle	15/09/2015	15/06/2035
10/01/2018	Caisse d'Epargne	Construction école maternelle	350 000.00€	25	Annuelle	01/02/2008	01/02/2032
TOTAL			1 167 536.12€				

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Total versement	Capital restant
2026	469 450.12 €	68 634.77 €	12 330.26 €	0.00 €	80 965.03 €	400 815.35 €

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Goderville, le 07 avril 2026
Le Maire, Frédéric CARLIERE



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le 09.04.26

SLOW

ID : 076-217603026-20260407-1607042026-DE

GODERVILLE - Principal - BP - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2026

Présenté par le Maire (1),

A GODERVILLE, le 07/04/2026

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session Ordinaire

A GODERVILLE, le 07/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).



Le maire
P. CARLIERE

Le secrétaire
M. ROSE

AUGER Emilie	
BAYARD Antoine	
BOUXIN Jean-Michel	
CARLIERE Frédéric	
COURSAULT Stéphanie	
COZIC Bernadette	
DENEUFVE David	
FLEURY Philippe	
IFTISSEN Odile	
LEBER Sophie	
LEGROS Mathieu	
MARTINEZ Jean-Luc	
Monsieur REVOL Philippe a donné pouvoir à Madame CHEDRU Dominique	
PASQUET Patrice	
POULTIER Sabrina	
REVET Géraldine	
ROSE Marc	
VANIER Pascaline	

CHEDRU Dominique

FAGOT Anella

...

...

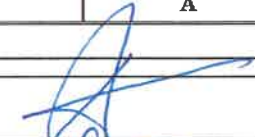

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

SLOW

ID : 076-217603026-20260407-1607042026-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
VASSEUR Olivier		
VOGEL Benjamin		

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2026, et de la publication le 08/04/2026

A GODERVILLE, le 08/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.